

Ecole Maternelle
Jean De La Fontaine
 Rue François Darolles
 32600 L'Isle-Jourdain
 Tél. : 05 62 07 65 59

CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 15 Mars 2019

<u>Enseignantes</u> Mme Laura Brière : présente Mme Marilyne Caggegi : excusée Mme Ingrid Causse : présente Mme Laura Da Costa : présente Mme Lauriane Lefebvre : présente Mme Valérie Massé : présente Mme Anne Turchetti : présente Mme Aurélie Philippe : présente	<u>Représentants des parents d'élèves</u> Mme Blandine Dewynter : présente Mme Angéla Larfeil : présente Mme Juliette Favaron : présente Mr Flavien Vidailiac : présent Mr Sébastien Furon : présent Mme Delphine Bertin : présent
<u>ATSEM :</u> Mme Cornubet : présente	<u>Adjointe aux affaires scolaires mairie de l'Isle Jourdain</u> Mme Evelyne Lombard : présente
<u>DDEN</u>	<u>Accueil Péri-Scolaire</u> Mme Jessica Leconte : présente
<u>M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale</u> Mr Alain Marque : excusé	<u>Affaires scolaires</u> Fabrice Hattry : présent

1. Exercices PPMS

Deux exercices d'évacuation incendie ont été effectués sur le temps scolaire (l'un en septembre, l'autre en février), ainsi qu'un exercice attentat intrusion (en octobre) et un exercice confinement/ tempête. En ce qui concerne les exercices incendie, les élèves sont capables d'évacuer dans le calme et rapidement les locaux. En 1 minute, l'ensemble de l'école est évacué. Il faut environ 1 minute 30 pour que l'ensemble des élèves du groupe scolaire se retrouve au point de regroupement. Il n'y a pas de différence entre l'exercice où les élèves étaient prévenus et celui où les élèves ne l'étaient pas.

En revanche l'alerte en cas d'attentat/intrusion n'est pas audible à l'école JDF ; les services techniques de la mairie sont en train d'étudier une solution de remédiation.

L'exercice confinement/tempête est un exercice transparent pour les enfants, seuls les adultes se mettent en situation de confinement en simulant le calfeutrage des portes, fenêtres et entrées d'air.

2. Présentation des axes prioritaires du prochain projet d'école.

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet.

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires (en corrélation avec le PEDT et le projet académique).

La démarche qui conduit au projet peut être résumée ainsi :

- 1) On analyse l'école, son environnement, ses élèves.
- 2) On choisit les points à améliorer, à renforcer.
- 3) On définit des objectifs pour l'école.
- 4) On retient les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs.
- 5) On met en place un dispositif d'évaluation.

A noter que le projet doit être validé par le conseil d'école et par l'inspecteur d'académie.

Pour le nouveau projet nous avons décidé de retenir les axes suivants :

- 1- *Education à la citoyenneté*
- 2- *Education culturelle, artistique, sportive et humaniste*
- 3- *Résolution de problèmes*

Au prochain conseil d'école, ce projet sera proposé au vote.

Remarque des parents : une sensibilisation à l'environnement et au développement durable pourrait être intégrée au 1er et/ou 2nd axe.

3. Projets pédagogiques

Projets communs à l'ensemble de l'école

- Printemps des Poètes
- Spectacle en occitan le 11 juin
- Piscine à partir du 15 avril (2 créneaux sollicités)
- Liaison GS-CP (déjà commencée à Noël et pour Carnaval)

Classe 3

- Spectacle de fin d'année autour des émotions
- Sortie le lundi 17 juin à la Clairière aux Insectes : Chasse aux Papillons

Classes 1 et 5

- Etude des collections de cloches, notamment chinoises, du Musée campanaire, Nuit des musées au Musée Campanaire le 18 mai
- Projet autour de la Chine : théâtre d'ombres, culture chinoise
- Rencontres littéraires de Simorre avec Wang Yi illustratrice et auteure le 14 juin.
- Présentation du métier de libraire par Alix, de la Tartinerie de Sarrant

Classe 2

- Fourmilière en classe
- Sortie le 25 juin à la Clairière aux Insectes : Fouilles forestières

Classe 6

- Sortie le lundi 17 juin à la Clairière aux Insectes : Chasse aux Papillons

Classe 4

- - 19/03 : sortie à la bibliothèque de l'Isle Jourdain
- - 22/03 : visite de la boulangerie de Thomas
- - 16/05 : zoo de Plaisance du Touch (attention, les enfants ne sont pas encore au courant !)
- - 24/05 : sortie à la bibliothèque de l'Isle Jourdain
- - 28/05 : sortie à la médiathèque de Colomiers
- - juin : + sortie pique-nique sur la colline et/ou au lac (date à définir)
- - 15/06 : spectacle de fin d'année

4. **Prise de photos sur le temps scolaire.**

Afin de prévenir la diffusion de photos d'élèves prises par des accompagnateurs lors de sorties scolaires sur des réseaux sociaux, sur lesquelles d'autres enfants peuvent apparaître également, nous avons décidé en conseil de maîtres d'élaborer une charte du parent accompagnateur.

Celle-ci devra être signée par chaque parent s'engageant à accompagner. Elle rappelle les fonctions et les devoirs de l'accompagnateur.

Mais elle stipule également que seules les enseignantes peuvent prendre des photos lors des sorties ou le cas échéant les accompagnateurs, avec les appareils photos de l'école.

5. **Equipements de l'école**

Les enseignantes remercient la municipalité pour le nouveau photocopieur, les chaises ergonomiques des ATSEM et les travaux engagés, ainsi que la FCPE pour le chèque de 1200 € qu'elle a remis à l'école. Dans le cadre du nouveau projet d'école l'école souhaite engager un projet avec le lycée du Garros à Auch pour la construction d'un mur des sons.

Ce seraient plusieurs petites structures qui permettraient aux élèves d'explorer des instruments de musique fabriqués en classe durant les récréations. Les enseignantes sollicitent à cet effet l'accord de la mairie pour ce projet. Madame Lombard précise que sur le principe elle est d'accord, mais que le projet devra être monté en concertation avec Mr Dauban, technicien sécurité à la Mairie de L'Isle Jourdain.

6. **Questions des parents :**

- Quelles sont les raisons interdisant à l'heure actuelle l'utilisation du parvis entre le portail d'entrée et les portes d'entrées des trois écoles ?

Réponse mairie : nous travaillons sur un projet de séparation des 3 écoles, une réunion va avoir lieu entre les directions des écoles. Une demande a été effectuée vers les services techniques qui devra proposer des solutions. Aujourd'hui, la responsabilité de l'école démarre à partir de la porte vitrée, pas avant. Une fois qu'il y aura une entrée dédiée pour chaque école, la responsabilité de chaque école commencera à son portail. Chaque directrice pourra alors prendre la responsabilité d'ouvrir ou non le portail avant l'heure d'entrée dans l'école. Le portail de l'école Jean de la Fontaine pourra donc en toute théorie (à confirmer avec les services compétents) être ouvert avant 8h30 afin qu'une zone d'attente soit rendue disponible entre le portail et la porte vitrée.

- Quelle(s) solution(s) proposez-vous pour améliorer la gestion de la circulation (véhicules, piétons...) autour du feu tricolore et à proximité du groupe scolaire ?

Un plan de déplacement durable est en cours de développement au niveau de la ville. Lors de la dernière rencontre avec la FCPE mairie, les premières constatations quant à l'aspect 'incivilités' ont été posées (double file, etc.). Incitation à se garer sur le « parking blanc » notamment au niveau du personnel. La question reste en cours d'étude. Le pédibus fonctionne très bien. Un abribus adapté est maintenant en place. Le parking de la gare pallie le manque de place à certains horaires. La cadence des feux a également été adaptée.

Un parent d'élève demande si la cadence pourrait être encore mieux adaptée (dans le sens du départ de l'école).

La dangerosité du passage piéton au carrefour est également soulignée, la mairie prend note pour évoquer la problématique auprès des services techniques.

- Pour la circulation et le croisement sécurisés des familles à pied, serait-il possible de tailler la haie en limite du trottoir et du jardin faisant angle de l'avenue de Verdun et de la rue Darolles ?

La Police Municipale a effectué un rappel au particulier concerné et la haie a été taillée.

Un parent d'élève signale que l'emprise sur la voie publique demeure trop importante. Mme Lombard s'engage à faire remonter cette information aux services compétents.

- Lors des sorties vers le centre-ville, les classes empruntent l'avenue de Verdun. Est-il possible de modifier cet itinéraire piéton pour garantir une meilleure sécurité de nos enfants ?

D'autres itinéraires ont été étudiés et notamment celui proposé en début d'année par les représentants de parents.

Ce dernier allonge de plus de 650 mètres l'ensemble du trajet et emprunte des itinéraires sans trottoir ou avec des trottoirs très étroits, obligeant le groupe à marcher en file indienne. Cela ne paraît pas plus sûr que d'utiliser l'avenue de Verdun tel qu'actuellement.

Quand la réglementation impose un adulte pour 8 enfants en maternelle, les classes partent le plus souvent à un adulte pour 4 ou 5 enfants, cela permet d'être positionné efficacement entre les enfants et la route. Chaque adulte est identifié par un gilet jaune, les véhicules repèrent donc le groupe de loin.

Remarque d'un parent d'élève : il est vrai que l'itinéraire de la rue de Verdun semble incontournable, cependant certains éléments dangereux pourraient être réparés, par exemple les grilles de caniveaux endommagées. La mairie rappelle la possibilité de faire remonter en temps réel ce type de dégâts, via l'établissement d'une fiche.

Les parents demandent s'il serait possible que la mairie puisse demander à un agent municipal de ralentir voire stopper la circulation lors du passage des enfants. Mme Lombard précise que cette demande nécessite la mobilisation d'un ou plusieurs agents pour cette tâche et qu'il est impossible de donner une suite favorable à cette proposition d'un point de vue financier.

- Est-il possible de déplacer les containers poubelle situés sur le trajet du pédibus ?

La mairie a déjà fait la demande, Mme Lombard prend les photos prises par les parents d'élèves afin d'étayer sa prochaine relance.

- Restitution rapide des éléments du questionnaire distribué aux parents.

Un exemplaire papier du document de restitution est distribué à toutes les personnes présentes. Avec un bon taux de satisfaction générale (17 % de familles ont répondu au questionnaire), les commentaires récurrents sont :

- * Accessibilité de l'école : un stationnement insuffisant, une circulation engorgée, un problème de sécurité au feu tricolore et un problème de transport scolaire .
 - * Locaux : une difficulté de circulation dans les couloirs, une température non régulée, un manque de végétalisation des espaces extérieurs .
 - * Temps scolaire : la suppression de la sieste en fin de moyenne section, certaines récréations qui n'ont pas lieu .
 - * ALAE / ALSH / TAP : un manque de compréhension des tarifs et des factures.
 - * Restauration : des menus peu adaptés à des enfants de maternelle, des tarifs trop élevés pour la quantité prise par les enfants.
 - * Expression libre : l'importance de faire respecter l'interdiction de fumer aux abords de l'école.
- Concernant la température, l'étude thermique a révélé un très bon résultat (B). Par conséquent, aucun projet de modification n'a été entrepris. Les parents souhaitent poursuivre les échanges avec la mairie sur ce point.

Heure de fin du conseil d'école : 19h35.

La secrétaire de séance
L. LEFEBVRE

La Directrice
A. PHILIPPE